

Informations de base	
2006/2084(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Marchés publics: problèmes de transposition et de mise en oeuvre liés à l'agenda de Lisbonne	
Subject 2.10.02 Marchés publics	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		MCCARTHY Arlene (PSE)
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	JURI Affaires juridiques		LIPIETZ Alain (Verts/ALE)
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2779	2007-02-12
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux		MCCREEVY Charlie

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
06/04/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/02/2007	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
05/06/2007	Vote en commission		
11/06/2007	Dépôt du rapport de la commission	A6-0226/2007	
19/06/2007	Débat en plénière		
20/06/2007	Décision du Parlement	T6-0273/2007	Résumé
20/06/2007	Résultat du vote au parlement		

20/06/2007	Fin de la procédure au Parlement		
------------	----------------------------------	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2084(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	IMCO/6/35383

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE388.489	20/04/2007	
Amendements déposés en commission		PE388.708	14/05/2007	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0226/2007	11/06/2007	
Avis de la commission	JURI	PE384.293	11/06/2007	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0273/2007	20/06/2007	Résumé

Marchés publics: problèmes de transposition et de mise en oeuvre liés à l'agenda de Lisbonne

2006/2084(INI) - 20/06/2007 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport d'initiative de Mme Arlene **McCARTHY** (PSE, UK) sur les problèmes spécifiques dans la transposition et l'application de la législation des marchés publics et les rapports de cette dernière avec l'agenda de Lisbonne.

Les députés se félicitent de la modernisation et de la simplification récente de la réglementation communautaire en matière de marchés publics, qui ont renforcé sensiblement l'efficacité des processus de passation de marchés publics dans l'Union européenne. Ils soulignent cependant que les États membres devraient échanger entre eux de manière active les connaissances et les meilleures pratiques en matière de transposition de la législation sur les marchés publics et améliorer la coopération avec la Commission dans ce domaine. Concernant la transposition, les députés invitent les États membres à faire pleinement usage de l'assistance de la Commission. Cette dernière devrait d'ailleurs se voir octroyer des ressources humaines lui permettant de faire respecter plus efficacement les règles en cas de transposition tardive ou incorrecte. La Commission est en outre invitée à entreprendre une étude pour évaluer l'impact sur les appels d'offres transfrontaliers dans l'Union européenne d'une transposition non harmonisée des éléments facultatifs de la nouvelle directive relative au secteur public.

Le Parlement demande également la création au niveau national d'agences de conseil pour les questions de marchés publics qui seraient chargées d'aider les pouvoirs adjudicateurs à appliquer correctement la réglementation sur les marchés publics et d'assister les soumissionnaires, en particulier les petites et moyennes entreprises, pour qu'ils participent à des marchés publics. Il souligne en outre l'intérêt des mécanismes informels de règlement des litiges dans le domaine des marchés publics et encourage les États membres à coordonner et à simplifier les techniques d'acquisition électroniques pour faciliter l'accès à de tels marchés.

Afin de soutenir l'innovation de manière efficace dans l'UE, les députés encouragent les États membres à recourir à des achats publics avant commercialisation reposant sur un partage des risques et des bénéfices entre acheteurs et fournisseurs afin de développer des solutions innovantes adaptées aux problèmes spécifiques de l'intérêt public. Ils encouragent également l'organisation de « conférences-vitrines » sur les marchés publics nationaux afin de présenter les meilleurs projets en matière de passation de marchés publics.

En conclusion, les parlementaires demandent à la Commission de proposer un plan d'action visant à inciter les Etats membres à accomplir l'obligation leur incombant de faire face aux problèmes qui persistent ou surviennent dans la transposition et la mise en œuvre des marchés publics", en mettant l'accent sur les passations illégales de marchés de gré à gré et sur les transpositions tardives ou incorrectes.